



**Conseil Municipal du 13 novembre 2024**  
**Délibération n° 2024-92**

Convocation envoyée le	07.11.2024
Nombre de conseillers en exercice	23
Nombre de présents	17
Nombre de votants	22

L'an deux mille vingt-quatre, le treize novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel DUMENIL, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames GARRIGUE, BARONI, AVRY, HUBERT, PIERROT, BOUCHERY, LAURE et ANGEVIN.  
Messieurs DUMENIL, LELIEVRE, PINAULT, MARTIN, DUPONT, FULNEAU, LAURIOL, MALBRANT et DAUBIGIE.

**Absents ayant donné procuration :**

Monsieur THIRY à Monsieur DUMÉNIL, Madame ROBÉ à Madame HUBERT, Madame NÉRISSON à Madame LAURE, Madame DUPETY à Monsieur FULNEAU, Monsieur PRIETO à Monsieur MALBRANT.

**Absent :** Monsieur ORSONI.

Le quorum étant atteint, Madame Ariane BARONI est désignée en tant que secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025**

Les tarifs des services publics municipaux ont été votés lors de la séance du conseil municipal en date du 25 septembre 2024 pour une mise en application le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Il apparaît qu'une erreur matérielle y a été inscrite. En effet, le tarif d'occupation temporaire du domaine public à caractère commercial a été notifié au trimestre : 75€/trimestre alors qu'il convient de lire au semestre : 75€/semestre.

Le reste des tarifs proposés lors du conseil municipal en date du 25 septembre 2024 reste inchangé. Monsieur FULNEAU, Adjoint au Maire en charge des finances, propose que les tarifs en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 s'établissent tel que définis dans l'annexe 1 jointe à la délibération. Après avoir entendu le rapport de Dimitri FULNEAU,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- 1) **ANNULE** la délibération n°2024-81
- 2) **VOTE** les tarifs ci-dessus, qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- 3) **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document nécessaire à la poursuite de ce dossier.

Pour extrait conforme, le 14 novembre 2024

Le Maire,

Emmanuel DUMENIL



Le Secrétaire de séance,

Ariane BARONI

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le Contrôle de Légalité et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication ou notification) auprès du Tribunal Administratif d'Orléans.

Mairie de Rochecorbon : Place du 8 mai 1945 - 37210 Rochecorbon

Site

www.mairie-rochecorbon.fr

## Tarifs en vigueur à compter du 1er janvier 2025

annexe 1 à la délibération du conseil municipal en date du 13 novembre 2024

<b>Concessions Cimetière -</b>	
<b>CONCESSION de 2m<sup>2</sup> - 2 places</b>	
15 ans	147,00 €
30 ans	231,00 €
<b>DROIT DE SUPERPOSITION</b>	
15 ans	85,00 €
30 ans	85,00 €
<b>DEPOT D'UNE URNE DANS UNE CONCESSION EXISTANTE</b>	
Redevance d'autorisation de dépose d'une urne dans une concession existante en pleine terre ou en caveau sous le monument si celui-ci le permet. Toutes durées de concessions confondues	85,00 €
<b>CAVEAU PROVISOIRE</b>	
3 jours à 0€ puis 50€ à partir du 4 <sup>ème</sup> jour et le (ou les) mois suivant(s)	0€ les trois premiers jours
	50€ à partir du 4 <sup>ème</sup> jour
	Et le jour suivant
<b>COLUMBARIUM (prix par case)</b>	
15 ans	400,00 €
30 ans	600,00 €
Redevance de dépôt d'une urne supplémentaire	85,00 €
<b>CAVE URNE</b>	
15 ans	400,00 €
30 ans	600,00 €
<b>Prêt de matériel de sonorisation</b>	
Caution	350,00 €
<b>Mise à disposition - Salle des Fêtes</b>	
Familles et associations Rochecorbonnaises et extérieurs	Voir annexe 2
<b>Mise à disposition - Cave Municipale</b>	
Familles et association Rochecorbonnaises et extérieures	Voir annexe 3
<b>Taxi</b>	
Exploitation taxi	65,00€ / an
<b>Prix de vente de bois</b>	
1 stère de chêne, châtaignier ou acacia	60,00 €

1 stère pour les autres essences de bois	50,00 €
<b>Droit de place pour occupation du domaine public (sauf convention particulière)</b>	
Occupation permanente du domaine public à caractère commercial (terrasses)	13€ / m <sup>2</sup> / an
Occupation temporaire du domaine public à caractère commercial	75,00€ / semestre
<b>Travaux en régle</b>	
Main d'œuvre pour travaux effectués en régle par les employés municipaux	50,00 € / heure
<b>Jardins familiaux</b>	
Location jardin familial - tarif annuel	voir annexe jardin
<b>Mise à disposition de parcelles communales</b>	
Location jardin - tarif annuel au m <sup>2</sup>	0,36€ / m <sup>2</sup> / an
<b>Accès Gymnase et courts extérieurs de tennis</b>	
GYMNASE et courts extérieurs tennis - caution pour badge d'accès	13,00 €
<b>VODANUM</b>	<b>JOURNEE</b>
Salle de danse (116M <sup>2</sup> )	230,00 €
Salle Bédoire (53M <sup>2</sup> )	100,00 €
Salle des Clouet (71M <sup>2</sup> )	120,00 €

# TARIFS DE LOCATION - CAVE MUNICIPALE - à compter du 1er janvier 2025

Annexe n° 3 à la délibération n° 2024-92 du 13 novembre 2024

TARIF DE BASE		ROCHECORBONNAIS	
		ASSOCIATIONS	PARTICULIERS
LOCATION		Vin d'honneur 73,00 €	Vin d'honneur 73,00 €
Forfait ménage si le lieu n'est pas rendu dans son état initial.		52,00 €	52,00 €
CAUTION de location		100 €	

TARIF DE BASE		EXTÉRIEURS	
		ASSOCIATIONS	PARTICULIERS
LOCATION AVEC CUISINE		Vin d'honneur 73,00 €	Vin d'honneur 73,00 €
Forfait ménage si le lieu n'est pas rendu dans son état initial.		52,00 €	52,00 €
CAUTION de location		200 €	

## TARIFS DE LOCATION - SALLE DES FÊTES - à compter du 1er janvier 2025

Annexe n° 2 à la délibération n° 2024-52 du 13 novembre 2024

ROCHECORBONNAIS						
TARIF DE BASE	ASSOCIATIONS			PARTICULIERS		
	Vin d'honneur	Journée	Weekend*	Vin d'honneur	Journée	Weekend*
LOCATION AVEC CUISINE	125,00 €	245,00 €	375,00 €	125,00 €	245,00 €	375,00 €
Option ménage (Ne pas laisser de détritus, Nettoyer les tables et comme pour toute location : les ranger ainsi que les chaises)	110,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €
*location WE du samedi matin au lundi matin 09h - CAUTION de location : 500 €						

EXTÉRIEURS						
TARIF DE BASE	ASSOCIATIONS			PARTICULIERS		
	Vin d'honneur	Journée	Weekend*	Vin d'honneur	Journée	Weekend*
LOCATION AVEC CUISINE	148,00 €	290,00 €	430,00 €	150,00 €	290,00 €	430,00 €
Option ménage (Ne pas laisser de détritus, Nettoyer les tables et comme pour toute location : les ranger ainsi que les chaises)	110,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €
*location WE du samedi matin au lundi matin 09h - CAUTION de location : 500 €						
				Entreprises et personnes morales	Journée	Weekend*
					310,00 €	450,00 €
					110,00 €	110,00 €